



Numéro 142
30 mai 2018



BLE : Fongicides à
floraison, ravageurs

PROTEAGINEUX :
Faible pression maladie
Pucerons à surveiller

BETTERAVE :
Désherbage

**PLATEFORMES
D'ESSAIS :** Inscription

FORMATIONS :
Soudure, Maraîchage

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 15 du 29/05/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 13/03/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de certains établissements publics d'enseignement agricole et rural.

VISITE DE PLATEFORME D'ESSAIS

Visite de la plateforme d'essais Nord 77 à Maisoncelles-en-Brie le Vendredi 8 juin 2018

N'oubliez pas de vous inscrire !

(Bulletin d'inscription en dernière page)

Les conseillers du service Agronomie animeront différents ateliers techniques : Variété blé sur blé, stratégies fongicides avec outil d'aide à la décision, colza associé, agriculture de conservation, matériels agricoles et fosse pédologique, ainsi qu'une vitrine sur les cultures de diversification.

Un buffet vous sera offert **sur inscription**.

Retrouvez les invitations et les bulletins d'inscription des 5 plateformes d'expérimentation organisées en Ile-de-France en cliquant sur le lien : [PLATEFORMES 2018](#)

RENDEZ-VOUS TECH&BIO

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France organise l'évènement Tech&Bio ! Ce rendez-vous dédié aux techniques bio et alternatives s'adresse à tous les agriculteurs de la région et des régions voisines, bio ou conventionnels, et plus largement à toute la profession agricole.



RENDEZ-VOUS
cultures & filières
tech & bio

MERCREDI
20 JUIN 2018
DE 9H À 18H

LES MOLIÈRES
[ESSONNE]

**GRANDES CULTURES
ET CULTURES DE DIVERSIFICATION**

www.tech-n-bio.com

Pour plus d'information [cliquez ici](#).

BLE

(floraison en cours)

Programme fongicides au stade début floraison

La protection fongique au stade floraison est en cours de réalisation. Les conditions orageuses de cette semaine ont fortement accentué le risque fusariose pour les derniers blés en floraison, ainsi que le risque de développement de la septoriose.

➤ Si votre traitement n'a pas encore été réalisé, envisagez une protection complète pour fusariose.

Produits possibles : PROSARO 0,6 l/ha, FANDANGO S 0,75 l/ha, EPOPEE 1,2 l/ha

ATTENTION : ne pas utiliser deux fois la même matière active dans votre programme afin de limiter les phénomènes de résistance et de conserver l'efficacité des fongicides.

Conditions d'utilisation des fongicides à épiaison : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Ajouter un mouillant (ex : SILWET L77) pour améliorer la couverture de l'épi. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



Le choix de variétés tolérantes, le retard des dates de semis et des densités de semis réduites permettent de réduire la pression maladie.

▲ Rappel Ravageurs

▲ **Pucerons des épis** : risque faible.

Stade de sensibilité : de floraison à grain laiteux pâteux

➤ Seuil indicatif de risque : 1 épi sur deux colonisé par un ou plusieurs pucerons.



Méthodes alternatives vis-à-vis des pucerons : respecter les auxiliaires

Les larves de coccinelles, syrphes, chrysopes sont de consommatrices de pucerons. Ces populations peuvent contenir les attaques de pucerons si leur présence est suffisante.

▲ **Cécidomyies orange** : risque moyen, un temps lourd et orageux lui est favorable.

Stade de sensibilité : de début épiaison à fin floraison

➤ A surveiller sur les variétés non résistantes.

☞ **Seuil d'alerte** : si plus de 10 cécidomyies orange sont piégées dans la cuvette en 24 h, revenir dans la parcelle le soir afin d'observer les cécidomyies en position de ponte sur les épis.



Tolérances variétales à prendre en compte : des différences variétales existent vis-à-vis de la tolérance aux cécidomyies. La lutte insecticide est inutile sur ces variétés, même si des cécidomyies en position de ponte sont observées dans la parcelle.

Variétés résistantes : AIGLE, ALLEZ-Y, ALTIGO, AUCKLAND, BAROK, BELINI, BODECOR, BOREGAR, FAIRPLAY, FILON, HYFI, GRANAMAX, HYGUARDO, KORELI, KUNDERA, LEAR, LYRIK, NEMO, MEETING, OREGRAIN, OXEBO, POPEYE, RENAN, RGT LIBRAVO, RUBISKO, RECIPROC, SHERLOCK, STADIUM, STEREO, TOBAK.

ORGE DE PRINTEMPS

(gonflement à épiaison)

▲ Rappel protection fongique

Les orges de printemps évoluent rapidement et sont pour la plupart au stade épiaison. Cela marque la fin des applications de régulateurs. Si le traitement fongique n'a pas encore été réalisé intervenir rapidement.

➤ **Produits utilisables** : AVIATOR XPRO 0,5 l/ha, CERIA X 0,7 l/ha, LIBRAX 0,5 l/ha + COMET 200 0,2 l/ha.



Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

POIS DE PRINTEMPS

(stade début floraison à jeunes gousses > 2 cm)

▲ Programme fongicides

La situation reste toujours très saine en ascochytose. Les passages orageux peuvent augmenter la pression.

➤ A partir de 2 étages de fleurs, le premier fongicide peut être positionné.

➤ **Produits possibles** : Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha

Un relai sera possible 10 à 15 jours après le 1^{er} passage, si la pluviométrie est supérieure à 30 mm et avec le même passage.

***Chlorothalonil** : il existe plusieurs spécialités commerciales (BANKO 500, DORIMAT, FUNGISTOP FL...).

La dose maximale de chlorothalonil autorisée est de 1 000 g/ha/an quels que soient les produits autorisés.

Pour certains produits comme MAORI, WALABI, « ne pas appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du chlorothalonil à une dose annuelle supérieure à 750 g/ha/an ».



Conditions d'utilisation des fongicides : voir partie orge de printemps.

▲ Pucerons verts

La présence reste assez faible dans l'ensemble malgré les températures de la semaine dernière. La décision d'intervenir est à prendre au cas par cas.

Les situations où une intervention est nécessaire restent assez rares à ce jour.

➤ Seuil indicatif de risque : plus de 10 pucerons par plante à partir de début floraison (secouer les plantes au-dessus d'une feuille pour les dénombrer) jusqu'à FSLA (fin du stade limite d'avortement des gousses : 2-3 semaines après fin floraison)

➤ Produits possibles à floraison avec « mention abeille » : KARATE ZEON 0,0625 l/ha ; DECIS PROTECH 0,42 l/ha ; MAVRIK FLO 0,2 l/ha.

Le TEPPEKI est toujours en attente d'autorisation.

▲ Tordeuses sur pois

Le vol a démarré le week-end dernier avec des 1^{ères} captures dans le réseau BSV dépassant parfois le seuil alimentation humaine et production de semences.

Les tordeuses seront à gérer dès le stade « jeunes gousses plates » ce qui peut être le cas seulement des parcelles les plus en avance.

➤ Seuil indicatif de risque : 100 captures cumulées en alimentation humaine, 400 captures cumulées en alimentation animale.

➤ Produits possibles à floraison avec « mention abeille » : DECIS PROTECH 0,42 l/ha, KARATE ZEON 0,0625 l/ha, MAVRIK FLO 0,3 l/ha.

Rappel des conditions d'utilisation des insecticides pois et féveroles : une hygrométrie > 70 % et en l'absence de vent. Intervenir uniquement le soir, en dehors de la présence des abeilles, avec des températures < 13° C.

FEVEROLE DE PRINTEMPS

(début floraison)

▲ Programme fongicides

La situation est toujours saine en ascochytose, y compris en mildiou. Par contre, la pression Botrytis peut être plus importante dans certaines situations.

➤ Comme annoncé la semaine dernière, la 1^{ère} intervention fongicides peut avoir lieu début floraison.

➤ Adapter le programme en fonction des maladies :

- Si ascochytose et botrytis : Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha.
- Si forte pression botrytis : WALABI 1 l/ha.

***Chlorothalonil** : il existe plusieurs spécialités commerciales (BANKO 500, DORIMAT, FUNGISTOP FL...).

La dose maximale de chlorothalonil autorisée est de 1 000 g/ha/an quels que soient les produits autorisés.

Pour certains produits comme MAORI, WALABI, «ne pas appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du chlorothalonil à une dose annuelle supérieure à 750 g/ha/an».



Conditions d'utilisation des fongicides : voir partie orge de printemps.

▲ Pucerons noirs

Les populations sont en augmentation, suite aux températures de la semaine dernière, mais de façon hétérogène selon les situations. Le contrôle par les auxiliaires (syrphes, coccinelles) est aussi hétérogène. Quelques parcelles sont arrivées au seuil d'intervention.

➤ A surveiller jusqu'à 15 jours après la fin floraison.

➤ Seuil indicatif de risque : 10 % des pieds avec présence de manchons de pucerons (manchon = colonie de pucerons de plus de 1 cm de longueur).

➤ Produits possibles à floraison avec « mention abeille » : KARATE ZEON 0,0625 l/ha, DECIS PROTECH 0,42 l/ha.

Rappel réglementaire : durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, respecter un délai de 24 h entre l'application d'un produit de la famille des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, les pyréthrinoïdes doivent être obligatoirement appliqués en premier.

Seuls les insecticides avec la « mention abeilles » peuvent être utilisés durant les périodes de floraison et de production des exsudats et en dehors des périodes de butinage.

Conditions d'utilisation des insecticides : voir partie pois de printemps.



Méthodes alternatives vis-à-vis des pucerons : respecter les auxiliaires.

Les larves de coccinelles, syrphes, chrysopes sont de consommatrices de pucerons. Ces populations peuvent contenir les attaques de pucerons si leur présence est suffisante.

BETTERAVE

(8 feuilles à 80% de couverture)

➤ Désherbage

Les parcelles ont des stades très hétérogènes selon la date de semis, avec les plus développés déjà à 80 % de couverture. La plupart des parcelles sont déjà à 4 passages de désherbage avec des levées continues d'adventices, notamment de chénopodes. Si votre parcelle se salit, prévoir un dernier passage à 60-70 % de couverture.

➤ Produit utilisable sur sol humide et selon le stade des adventices: GOLTIX 70 UD 0,3 kg à 0,5 kg/ha, CENTIUM 36 CS 0,05 l à 0,1 l/ha.

Attention, les conditions actuellement poussantes peuvent accroître le risque de blanchiment des betteraves suite à l'application du CENTIUM 36 CS.

➤ Rappel lutte contre le chardon

- En cas de présence de ronds de chardon, intervenir à partir de 6 feuilles et avant couverture du sol.
- Produits utilisables : LONTREL 0,174 kg + 1 l d'huile en 1 seul passage.

➤ Rappel apport de bore

- A partir de 60-80 % de couverture du sol, les premières applications de bore peuvent débuter.
- Fractionner la dose en 2 passages (2 x 0,5 kg/ha) à 15 jours d'intervalle sur un feuillage dressé en dehors des heures chaudes de la journée.

FORMATION MARAÎCHAGE : Construire et organiser son projet en maraîchage

La Chambre d'agriculture organise deux sessions de formations sur le projet en maraîchage.

Dates et lieux des sessions : 12 et 13 juin à Vaux-le-Pénil ; 20 et 21 septembre à Meaux

Au programme :

- Jour 1
 - Définir l'orientation de son projet en maraîchage
 - Connaître les avantages et les inconvénients des différentes formes de vente directe
 - Appréhender la réglementation liée à la production maraîchère
 - Déterminer une stratégie commerciale
 - Développer son projet en fonction des contraintes personnelles et professionnelles
 - Choisir un site de production adapté et la surface de production
 - Prédéfinir le coût de la main d'œuvre afin de dimensionner son projet
- Jour 2
 - Concrétiser son projet avec l'aide d'études de cas
 - Se développer avec deux cultures majeures en maraîchage : la tomate et la fraise
 - Approfondir l'itinéraire technique et apprendre les fondamentaux de ces 2 cultures

Renseignements et inscription : Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY
tél. : 01 39 23 42 39 - E-mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

FORMATION SOUDURE : Technique de soudure et perfectionnement

Dates et lieu: 18 et 19 juin au CFPPA de Bougainville, RD 319 - CS 20199 77257 BRIE-COMTE-ROBERT

Au programme :

- Connaître les différents matériels et techniques de soudage
- Apports théoriques sur les matériaux, les types de matériels, les consommables, les EPI, les équipements et les techniques de base à maîtriser pour souder en sécurité
- Améliorer ces techniques de soudure avec un poste à soudure électrique en sécurité

Travaux pratiques en atelier seul ou en binômes avec poste à soudure électrique : position de soudure, métaux d'apports réglages, mise en œuvre, assemblages

- Etre capable de pratiquer la soudure avec un poste à soudure oxyacétylénique en sécurité

Travaux pratiques en atelier seul ou en binômes avec poste oxyacétylénique : position de soudure, métaux d'apport, réglages, soudobrasage, et brasage de métaux non ferreux

Renseignements et inscription : Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 39 - E-mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

MES P@RCELLES



VENEZ DECOUVRIR NOTRE OFFRE EXCEPTIONNELLE QUI VOUS EST RESERVEE DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME DU 8 JUIN

DEMARRER D'UN BON PIED LA CAMPAGNE 2019...

...EN VENANT NOUS RENCONTRER SUR LE STAND MES P@RCELLES

Bientôt 10 ans que Mes p@rnelles a conquis les agriculteurs de la région Ile-de-France !

Vous bénéficiez de l'expérience de nos **équipes de proximité** pour votre assistance, votre formation ou votre accompagnement personnalisé.

Aussi simple qu'un clic pour consulter la météo sur internet, c'est la solution informatique qui vous permet d'être irréprochable d'un point de vue réglementaire.

Que vous soyez agriculteur ou ETA, Mes p@rnelles est **vos** **meilleur allié** pour assurer le suivi de vos activités en toute simplicité et en toute sécurité.



Contact : Laurence GOUSSON 06 07 66 86 40 - mesparcelles@ile-de-france.chambagri.fr

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Herbicides	
CENTIUM 36 SC	Clomazone 360 g/l
GOLTIX 70 UD	Metamitronne 70 %
LONTREL	Clopyralid 720 g/kg
Fongicides	
LIBAX	Fluxapyroxad 62,5 g/l + metconazole 45 g/l
AVIATOR XPRO / OCEOR XPRO	Bixafen 75 g/l + prothioconazole 150 g/l
CERIX	Fluxapyroxad 41,6 g/l + pyraclostrobine 66,6 g/l + époxiconazole 41,6 g/l
COMET	Pyraclostrobine 200 g/l
PROSARO	Prothioconazole 125 g/l + tebuconazole 125 g/l
EPOPEE	Tébuconazole 132,5 g/l + prochloraze 267,1 g/l
FANDANGO S	Fluoxastrobine 50 g/l + prothioconazole 100 g/l
BALMORA	Tébuconazole 250 g/l
AMISTAR/AZOXYSTAR	Azoxystrobine 250 g/l
BANKO 500	Chlorothalonil 500 g/l
MAORI / WALABI	Chlorothalonil 375 g/l + pyrimethanil 150 g/L
SUNORG PRO	Metconazole 90 g/l
ACANTO	Picoxystrobine 250 g/l
Insecticides	
MAGEOS MD	Alphaméthrine 15 %
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
MAVRIK FLO	Tau-fluvalinate 240 g/l



Retrouvez les bulletins info.pl Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, créée au 1^{er} janvier 2018, est en cours d'agrément par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Toute rediffusion et reproduction interdites.

Bulletin d'inscription Plateforme Nord 77 Maisoncelles en Brie – vendredi 8 juin 2018

Mme / M. Société.....

Participera à la visite Oui Non : Personne(s) au total

Participera au Buffet Oui Non : Personne(s) au total

Réponse souhaitée avant le : 31/05/2018

Par mail à votre conseiller : louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Par courrier : Service Agronomie- Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
418 Rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine